

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CODE UNITÉ PROCÈS-VERBAL N° / 19
739 / 88

N° PIÈCE 01 N° FEUILLET 01 / 03

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBJET : Observation par un particulier d'un OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

TEMOIN :

003-7136

NOUS SOUSSIGNÉ(S) , Gendarme, agent de police judiciaire,

VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du code de procédure pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

CE JOUR DATE HEURE EXPOSE DES FAITS
0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

----- Le 1 ° décembre 1988 à 8 heures 35, nous recevons au bureau de notre brigade un appel téléphonique émanant de Mme demeurant , qui nous signale que son mari, , vient d'apercevoir près du domicile, un objet volant non identifié. Son mari est choqué ayant ressenti une décharge électrique. Il se rend sur son conseil au bureau de notre unité. Elle indique que le phénomène a disparu et qu'il ne subsiste sur les lieux aucune trace de l'objet.

ENQUETE
0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

----- , agriculteur, se présente à nos bureaux à 9 heures 20 le même jour. Il nous relate verbalement les faits:
" Vers 8 heures 20, se trouvant sur la route près de son domicile sur la Départementale , au lieu dit à accompagné de son chien, genre Berger-allemand, son attention est attirée par une forme ronde, de couleur bleu-violet en dégradé, se trouvant à 60 mètres de hauteur par rapport au sol et au dessus de lui. La lumière est intense, supérieure à celle de la soudure à l'arc. La boule est d'un diamètre d'environ 1 mètre, vu de 60 mètres et se déplace sans bruit du SUD vers le NORD à une vitesse qu'il ne peut estimer tellement elle est rapide. Durant ce temps d'apparition, soit 3 à 4 secondes, a ressenti un effet de pression qui a subsisté 1 quart d'heure après l'observation du phénomène. De même il a reçu une décharge électrique. Son animal s'est enfui en direction du domicile familial ne répondant pas aux ordres d'arrêt lancés par son maître. est rentré à son domicile où il a trouvé le chien sous la table de la cuisine. Il a raconté les faits à son épouse qui nous a alerté."

----- Des faits nous rendons compte à notre Commandant de Compagnie à par message n° 323/2M du jour, après avoir fait, par téléphone un premier compte-rendu à 9 heures 50.

30 DECEMBRE 1988

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT

DESTINATAIRES

- Mr le Préfet du Département de la
Mr le Procureur de la République
Mr le Général Cdt la 3° Région Aérienne
AUX ARCHIVES (Voir suite Destinataire in-fine)

.../...

----- Suivant les directives de notre commandant de compagnie, nous prenons contact avec les services de l'observatoire de . Le spécialiste contacté nous indique, selon les renseignements fournis, qu'il s'agit d'un phénomène électrique ou apparenté.

----- Nous nous transportons sur les lieux et relevons les coordonnées métriques de celui-ci soit : . Nous ne relevons ou constatons au sol aucune trace suspecte. Nous constatons cependant que le long de cette Départementale , à l'endroit indiqué par que s'effectue le croisement de lignes électriques de basse et moyenne tension. La première ligne est tirée dans le sens OUEST vers EST, l'autre est en sens SUD-SUD-OUEST vers NORD-NORD-EST soit sensiblement dans la même direction que l'objet ou phénomène observé par . De plus un transformateur électrique est implanté à proximité du même endroit. -----

----- Mentionnons qu'au moments des faits observés par , le temps était couvert, humide, sans orage, ni pluie ni brouillard.-----

----- En date du 10 décembre 1988, nous décidons de procéder à une audition de dans le but de vérifier la stabilité de ses dires. Ce dernier déclare alors contrairement à ses premières explications avoir vu "plusieurs boules de différentes couleurs" au lieu d'une boule précédemment. Il déclare qu'il se trouvait " dans son champ " au lieu de la route soit une différence de 150 mètres environ. Il ne peut estimer le nombre de boules et leurs intervalles. Il confirme par contre avoir ressenti un effet de pression et reçu une décharge électrique. Il confirme encore la réaction de son chien, de même que le sens de circulation du phénomène soit l'axe SUD vers le NORD. -----
----- (Pièce n° 2)-----

----- L'enquête de voisinage effectuée nous a permis d'apprendre qu'à l'heure et au jour indiqué par , une baisse de tension soudaine et brève a été remarquée par les riverains. En outre il semble que ait été, au sujet de ce phénomène, sollicité particulièrement tant par les voisins et habitants de la commune que par les organismes de presse et stations radio; ces deux derniers ayant été avisés des faits par les services de l'observatoire de -----

----- Les services du GERAN de (Groupe d'étude des phénomènes aérospaciaux) alertés ont délégué pour enquête 2 de leurs techniciens qui se sont présentés chez le 13 Décembre 1988 à 10 heures. Ils nous ont indiqué, après leur passage, que pour eux l'origine du phénomène était inexplicable et qu'éventuellement ils nous adresseraient un exemplaire de leur rapport. Nous notons que ces deux techniciens ont reçu en témoignage de sa deuxième version des faits. -----

.../...

.../...

----- Nous joignons en annexe du présent procès-verbal un plan de situation des lieux. -----

C L O T U R E

o-o-o-o-o-o-o

----- De l'enquête effectuée il semble bien que ait observé un phénomène inhabituel tel qu'il nous l'a décrit initialement le 1° décembre 1988.

----- Nous n'avons pu déterminer l'origine du phénomène observé bien qu'il semble qu'il puisse s'agir d'un phénomène lié à la présence de lignes électriques basse et moyenne tension et du transformateur sur les lieux. -----

----- Outre les destinataires prévus au feuillet n° 1 de la présente pièce, nous adressons copies de la procédure à :

- Mr le Ministre de la Défense,
Direction Générale de la Gendarmerie Nationale,
Bureau Emploi-Renseignement,
Section Renseignements.
(2 exemplaires)

Fait et clos à

Le 20 Décembre 1988.

L'enquêteur.

GENDARMERIE NATIONALE
FRANCOIS
UNITE
PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
739 / 88

PROCÉDURE

**D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
DE TMOIN**

N° PIÈCE : 2
N° FEUILLET : 1 / 1

89307136/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
ce jour **10 décembre 1988 à 9 heures 30**, au bureau de notre brigade,
nous soussigné(s) **gendarme, agent de policejudiciaire,**
vu les articles **20 et 75** du code de procédurepénale, du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE
NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
, agriculteur,
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (ÉTRANGER)
M né le à , Français,
FILIAISON (DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS) SITUATION DE FAMILLE
 fils de et de , marié 4 enfants,
ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE, BOITE POSTALE)
demeurant lieu-dit

3 mots rayés nuls.

"En date du 1 décembre 1988, jeudi, j'ai été témoin de faits inhabituels. En effet je me trouvais dans mon champ, en bordure du bois que je vous ai montré lors de votre passage à mon domicile. Ce jeudi là, j'étais occupé à soigner mes bêtes, des vaches. Il était 8 heures 20 environ quand j'ai été amené à regarder dans la direction du nord vers les trois peupliers qui bordent la route
Là j'ai vu à environ 60 mètres de hauteur par rapport au sol dans l'alignement des peupliers, une boule ronde, de couleur ~~de différentes~~ plusieurs boules de différentes couleur à dominante bleu et violet. d'un diamètre d'environ 1 mètre chacune. La lumière émanant de ces boules était intense et supérieure à celle de la soudure à l'arc. J'ai vu ces boules durant trois à quatre secondes, le déplacement s'est effectué à une vitesse que je ne peux estimer tellement elle était rapide, et en direction de vers le nord. Je me trouvais dans mon champ à environ 150 mètres du phénomène bien qu'il soit très difficile d'évaluer la distance. J'ai ressenti en même temps un effet de pression et une décharge électrique ou à peu près identique. L'effet de pression a subsisté durant un quart d'heure environ en s'atténuant. J'ai été choqué par le résultat de cette vision et de ses effets. Mon animal, un chien genre berger allemand, a réagi également. Il s'est au moment du phénomène enfui vers la maison en courant, ignorant les appels que je lui faisais. Mon épouse m'a dit que cet animal était arrivé au domicile et s'était dissimulé sous la table de la cuisine. -----
----- Ce n'est pas moi qui ai fait fait appel à vos services, mais mon épouse qui a dit qu'il fallait le signaler à la gendarmerie. -----
----- Après les faits je suis rentré chez moi, j'ai vu le chien sous la table. -----
S.I. C'est à votre demande et suite à l'appel de mon épouse que je suis venu vous raconter ce qu'il s'est passé. -----
S.I. Je ne peux estimer l'intervalle et la distance qui séparait les boules entre-elles. -----
----- Le 10 Décembre 1988 à 9 heures 45, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, y ajouter ou à y retrancher

La personne entendue. **L'A.P.J.**